

# Protocole sanitaire identification de terrain

## COVID-19



### LES ENGAGEMENTS DE L'IDENTIFICATEUR



- Désinfection régulière des mains au gel hydro-alcoolique ou à l'eau et au savon.
- Désinfection du matériel entre chaque déplacement (Lingettes ou spray).
- Port du masque obligatoire pendant toute la durée de la visite.
- Port des gants pour la vérification de signalement et l'échange du paiement.

### PRECONNISATIONS GENERALES

- Respecter les gestes barrières : tousser ou éternuer dans son coude, ne pas se toucher le visage.
- **Ne présente pas de signes cliniques compatibles avec une infection par le Covid19** ou qu'il n'est pas « personne contact ».
- Rester à distance d'au moins 1 mètre d'une autre personne.
- Pas de pause-café ni de prise de repas sur place.
- De manière générale, aucun objet ne doit être échangé entre le détenteur et l'identificateur (stylo, ...).

En cas de non-respect des règles de sécurité sanitaire par le détenteur, **l'identificateur peut exercer son droit de retrait.**

### EN AMONT DE LA VISITE



- **Prise de RDV systématique.**
- Echange entre l'éleveur et l'identificateur sur le déroulé de l'intervention et les précautions sanitaires requises.
- La veille de la visite, **appel du détenteur pour s'assurer qu'il ne présente pas de signes cliniques compatibles avec une infection par le Covid19** ou qu'il n'est pas « personne contact ».

### CONSIGNES A L'ELEVEUR

- **Prévoir un masque.**  
*Recommandé mais non obligatoire*
- **Mettre à disposition de l'identificateur un point d'eau** pour se laver les mains ou à défaut un seau d'eau chaude.
- **Limiter le nombre de personnes présentes le jour de l'identification** (1 ou 2 intervenants maximum) et organiser le travail pour éviter le croisement de personnes sur la structure.
- **Préciser le nombre exact d'équidés à identifier et de transmettre les numéro SIRE des juments** afin de préparer au mieux l'intervention en amont et limiter le temps de présence sur place.
- Prévoir en amont de l'arrivée de l'identificateur que **les animaux à identifier soient présentés préférentiellement en box ou dans une zone facilitant l'accès aux animaux.**



# PROTOCOLE INTERVENTION



## ARRIVEE CHEZ LE DETENTEUR



- 1- **Chacun se désinfecte les mains** avec du gel hydro-alcoolique.
- 2- **S'équiper d'un masque de protection** (si le détenteur en a un à sa disposition).
- 3- **Se saluer à distance** : une seule personne de la structure doit être l'interlocuteur de l'identificateur.



## ACTES D'IDENTIFICATION

C'est le détenteur qui s'occupe d'ouvrir les portes (boxes notamment).  
 En cas de doute, ne pas hésiter à se désinfecter à nouveau les mains entre les différentes opérations.  
 Les actes d'identification s'effectueront **au maximum par l'identificateur seul**, avec le détenteur à distance.

### Identification poulains sous la mère

#### Contrôle de l'identité de la mère :

De façon dérogatoire, le contrôle d'identité ne doit pas être noté par l'identificateur sur le document d'identification de la jument. Le contrôle d'identité de la jument sera réalisé uniquement à partir de la lecture du transpondeur.



#### Relevé de signalement, pose de transpondeur et prélèvements sanguins :

**Les actes doivent prioritairement être réalisés sans contention du poulain**, par l'identificateur seul, notamment le relevé de signalement. Le détenteur se tiendra à une distance d'au moins 2 mètres.

**Dans les cas où la contention est nécessaire** (pose de transpondeur et prélèvements sanguins), le port du masque le respect des gestes barrières est essentiel. Dans le cas où le détenteur n'a pas de masque, éviter de se positionner face à face, et de se parler.



#### Attestation provisoire d'identification :

Les identificateurs Ifce privilégieront l'utilisation de l'application mobile @SIRE afin d'éviter tout échange de document papier. En cas d'utilisation du formulaire papier, l'attestation provisoire d'identification sera transmise par mail (scan du feuillet rose).



### Vérification de signalement

Il est demandé de réaliser ces actes de vérifications à la fin de l'intervention.



**Le port de gants par l'identificateur est obligatoire pour cette étape** afin d'éviter toute contamination croisée. Cette étape doit prioritairement être réalisée sans contention de l'équidé, par l'identificateur seul. Le détenteur se tiendra à une distance d'au moins 2 mètres.



### Gestion du paiement



Préparer le paiement en avance dans une enveloppe.  
**L'enveloppe sera placée dans une boîte réservée à cet usage.**  
 Les factures seront transmises par mail préférentiellement.

